

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION VENDREDI 28 OCTOBRE 2016

**Sont présents** : Raymond ALRIC, Alfred CADENET, Brigitte DIMIER, Guy DIMIER, Brigitte JECKER, Myriam LIEBY, Jacques PAROT, Jean-Pierre PEGHAIRE, Monique PEGHAIRE, Annick PENAULT, Marianne SOUCHON,

**Absente et excusée**: Christine RENAUD

**Invité** : Jacques DEBRANCHE Directeur de Tournoi.

Le Président ouvre la séance à 19 heures 15.

### **1) Transfert de licence pour 2 de nos membres**

Courant septembre Jacques PAROT et Brigitte JECKER nous ont fait part de leur souhait de faire transférer leur licence à ROYAN. Cette décision difficile à prendre a été décidée pour plusieurs raisons :

- leur permettre de participer aux Interclubs avec une équipe correspondant à leur niveau de jeu, au Club de St Cyr nous n'avons pas encore de joueurs pour former une équipe de D1
- favoriser la participation aux tournois et compétitions avec des joueurs ayant un indice supérieur au leur et ainsi progresser vers la 1<sup>ère</sup> série, chose que nous ne pouvons pas leur procurer non plus à ST CYR.

Jacques PAROT demande s'ils peuvent rester membres du Conseil d'Administration, une divergence de points de vue existe au sein du Conseil quant à la possibilité d'être membre du Conseil sans être licencié par le Club. Les statuts actuels semblent permettre cette éventualité, les statuts modifiés que nous envisageons de présenter à l'assemblée de décembre ne le permettront pas, le Président propose de remettre cette décision après que chacun ait réfléchi à ce problème.

### **2) Fête du 10 décembre**

Pour cette manifestation il est impératif que les inscriptions se fassent d'avance, tant pour le tournoi que pour le diner dansant, **date limité 3 DECEMBRE 2016. Rappel il n'y aura pas de joker.**

Le tarif proposée est de **15€ par personne** pour l'ensemble de la fête, pour tout le monde quel que soit le degré de participation (tournoi seul, fête seule même tarif).

Début du tournoi 15 heures, apéritif vers 19 heures suivi du buffet dinatoire.

Une animation sonorisée sera prévue : voir formule DJ ou petite formation. Prévoir de régler les droits SACEM. Myriam se renseigne pour cette activité, on devrait pouvoir trouver quelque chose de correct dans les 350/400€.

Le thème de la fête est « **le masque et la carte** » nous engagerons vivement les participants à jouer le jeu tout comme l'année dernière avec les « chapeaux ».

Pour le transport du matériel de bridge et divers, les voitures personnelles suffiront peut-être, mais on pourrait sans doute demander le prêt d'une camionnette à la ville de ST CYR ou de BEAUMONT. Nous pourrions transférer le matériel dès la veille à partir de 17heures, la salle sera libre.

Une buvette payante sera installée : sodas, bière, et autres, un paiement direct en espèces sera effectué par les consommateurs, dans une caisse à disposition. L'eau sera offerte et en libre accès (bidons de 5 litres) comme l'année dernière.

Accueil avec café offert, et à disposition tout au long de l'après-midi sur les dessertes.

Une réunion préalable permettra de définir les attributions de chacun.

### 3) Assemblée Générale

L'AGO aura lieu le 10 décembre à 9h30 comme prévu, avant la fête du Club. A l'issue de cette réunion les personnes présentes déjeuneront ensemble en toute simplicité (chacun amène quelque chose), le Club offre l'apéritif. La convocation sera expédiée en temps utile.

L'AGE envisagée pour modifications de statuts semble prématurée. Il reste des points à clarifier avant de la réaliser. Nous nous reverrons bientôt pour en discuter.

### 4) Bilans des inscriptions à notre Club

2015          86 licenciés et 91 membres          37 sympathisants  
2016          92 licenciés et 94 membres          33 sympathisants

2 membres nous ont quittés pour convenance personnelle

17 membres n'ont pas renouvelé leur cotisation.

17 licences de bienvenue en septembre et 5 membres qui nous ont rejoints  
(Vérification 91-19+22 = 94)

Ces nouvelles inscriptions ont été possibles grâce au bouche à oreille réalisé par nos membres, aux forums que nous avons animés, aux portes ouvertes qui ont suivi les forums et les courriers.

### 5) ECOLE DE BRIDGE

Première année : Brigitte et Guy DIMIER          15 élèves

Mardi 18h15/20h	7 élèves	Mercredi 9h30/11h30	8 élèves
-----------------	----------	---------------------	----------

Deuxième et troisième année : Raymond ALRIC          49 élèves

Niveau 2 Niveau Mardi 15h/17h	12 élèves	Niveau 3 Mardi 18h/20h	12 élèves
Niveau 2 Mercredi 18h/20h	8 élèves		
Niveau 2 Vendredi 15h30/17h30	8 élèves	Niveau 3 Vendredi 15h/20h	9 élèves

Perfectionnement : Stéphane GACIOCH          16 élèves

Niveau 1 Vendredi 17h/19h30	8 élèves	Niveau 2 vendredi 19h30/22h	8 élèves
--------------------------------	----------	--------------------------------	----------

Un courrier sera adressé par le Président confirmant le prêt des locaux aux moniteurs pour les cours de bridge et rappelant les obligations en découlant.

#### **Bridge Scolaire**

10 cadets (3<sup>ème</sup> année de bridge) à VOUNEUIL

10/12 initiation (1<sup>ère</sup> année) à VOUNEUIL

18 à 20 CM2 Ecole primaire ST CYR (3 mois) – Une 2<sup>ème</sup> période sera peut-être mise en place

3 cadets à LOUDUN

## 6) Plan d'investissement 2017

### ✚ **Entretien des locaux : peinture**

Nous pourrions prévoir un « petit coup de fraîcheur » sur les murs côté toilettes et couloir attendant, ainsi que pour la cuisine. Faire faire le métré des surfaces pour estimation du coût.

### ✚ **Entretien des locaux : ménage**

Depuis notre emménagement à BEAUMONT le ménage a été assuré par des bénévoles, souvent les mêmes. Bien que cela ait été fait avec bonne grâce il faut trouver une solution plus pérenne avant d'arriver à une lassitude bien compréhensible des bonnes volontés. Les besoins en termes d'heures pour le ménage sont d'environ 8 heures par mois. Si nous devons faire appel à une entreprise spécialisée il faudrait compter environ 22€/h minimum, soit environ 180€/mois x12 = 2160€ à l'année. Brigitte DIMIER va voir s'il est possible de trouver une solution avec les Mairies de ST CYR et BEAUMONT : recommandation de quelqu'un ou prise en charge partielle ou totale.

### ✚ **Aménagement divers**

- Achat d'un **réfrigérateur** de plus grande taille, le réfrigérateur existant sera mis dans la grande salle de jeu pour « vente de boissons » en libre-service (paiement direct en espèces par les consommateurs). Tarif des boissons proposées 1€ pièce .Accord des participants.

- Equiper la cuisine d'un **mini four** ? A voir

- Achat d'une **machine à distribuer** ? :

Cet outil permet de préparer les donnes mais demande la présence d'une personne pour « l'alimenter ». Donc mobilisation supplémentaire de bénévoles. Cet achat semble prématuré. A voir plus tard.

✚ Dans la mesure où maintenant nous disposons de locaux spacieux et confortables, il est souhaitable que l'enseignement se déroule au siège du Club. L'emprunt du matériel du Club doit être évité dans la mesure du possible.

✚ Les moniteurs bénéficiant de la mise à disposition de locaux équipés, prennent à leur charge leurs consommables. (cartes, étuis, etc...)

## 7) Questions diverses

✚ Nos amis du **Club de NEUVILLE** en la personne de Marie-France PERCHENET organisent leur tournoi annuel le **26 NOVEMBRE**. Inscrivez-vous nombreux.

✚ Ne pas hésiter à **demande de l'aide** aux membres de l'association afin de soulager les bénévoles habituels, le plus souvent membres du conseil.

✚ **Tournois du Dimanche** : nous pourrions programmer un premier rendez-vous le 20 novembre puis le 18 décembre. Ce tournoi du Dimanche pourrait prendre la forme d'un « tournoi surprise » avec toutefois une inscription obligatoire (pas de joker)

Ensuite en fonction des résultats nous programmerons les prochaines dates pour les mois d'hiver.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h45.